



Mairie de VILLERUPT

Numéro de déclaration : n° 0540782CL000 222

Siège social :

Mairie de Villerupt
5, avenue Albert Lebrun
54 190 VILLERUPT
Tél. : 03.82.89.33.11

extrascolaire.villerupt@gmail.com

Responsable légal : Spizak Pierrick, Maire de Villerupt

PROJET PEDAGOGIQUE

**Accueil Collectif de Mineur
Accueil de loisirs sans hébergement
Ville de VILLERUPT**

Extrascolaire 2025/2026



Directeur du centre :

Monsieur Hamchaoui Zachary
Agent d'animation, bafd, bafa

Présentation de la structure

L'accueil de Loisirs se trouve dans l'ancien Lycée Professionnel Henri Wallon, un endroit retiré, calme et agréable.

Nous avons accès à différentes structures, non loin du Centre, (terrain de football, salle de sport, piscine, parcours de santé) que la municipalité nous met à disposition.

Le Centre accueille principalement des enfants de Villerupt.

Il peut accueillir 80 enfants.

Horaires d'accueil : Arrivée de 8h à 9h / départ entre 17h et 18h30

Matin sans repas : 8h à 9h / départ 11h50

Journée complète : 8h à 9h / départ entre 17h et 18h30

Après-midi sans repas : 13h30 à 14h / départ entre 17h et 18h30

1. Le public

Les enfants se connaissent tous pour la plupart. Ils fréquentent souvent le même établissement scolaire, club sportif ou habitent dans le même quartier.

La plupart des enfants qui côtoient le centre de loisirs sont habitués, ils viennent tous les mercredis ou pendant les vacances scolaires.

Les enfants sont répartis par groupes d'âge.

Chaque groupe fonctionne sur un rythme de journée différent.

Pendant l'année nous fonctionnons avec 2 groupes : Les 3-5 ans / Les 6- 11.

Un effort est fait par l'équipe pédagogique pour proposer des activités permettant de réunir les différents groupes afin de favoriser l'autonomie des enfants.

Place de l'enfant :

Les enfants âgés de 3 à 5 ans

A cet âge, ils posent beaucoup de questions, ils sont aussi beaucoup centrés sur eux mêmes. Ces réactions sont provoquées par le besoin d'affection et de sécurisation. Il faut les écouter et les comprendre, leur apprendre les règles de vie collective, à faire des choix, leur permettre de développer leur sens imaginaire et pratiquer des activités individuelles. Une journée en accueil de loisirs est une journée faite de moments actifs qui nécessitent de l'attention et donc qui peut être fatigante pour les plus petits. Les moments forts sont donc nombreux, mais un enfant a besoin, plusieurs fois par jour, de temps de repos. Il est donc indispensable de ponctuer les journées de nombreux instants calmes (temps de sieste ou temps calme, jeux calmes, jeux de société, contes, dessins) et surtout de bien les organiser. Les animateurs doivent veiller à ne pas presser les enfants. Ils doivent leur permettre de passer une journée à leur rythme.

Les enfants âgés de 6 à 11 ans

Ils affirment leur caractère. Ils sont dynamiques et autonomes. Ils apprennent à s'identifier, à partager, à confronter des idées différentes et à vivre ensemble. Leur temps d'activités est très important. A cet âge ils ont besoin de se dépenser, de connaissances et de compétition. Les animateurs privilégient les activités arts plastiques et physiques. Ils sont confrontés aux exigences et aux réalités d'une vie en collectivité. Il faut établir avec eux des règles de vie, leur laisser le choix de leurs activités, leur proposer des jeux collectifs, leur donner des responsabilités. Avec toute l'équipe d'animation nous veillons à ce que chaque enfant ait une place au sein du groupe. L'enfant doit se sentir en confiance pour passer de bonnes vacances. Nous sommes à leur écoute. La place de l'enfant est primordiale. De plus avec la mise en œuvre du projet pédagogique, nous souhaitons que les enfants soient acteurs de leurs loisirs, qu'ils s'investissent le plus possible.

2) Encadrement

Équipe d'animation :

- 1 directeur
- 2 animatrices pour les – 6 ans
- 2 animatrices pour les 6 ans et +

Les intervenants extérieurs :

Des prestataires pour des spectacles ou des intervenants sont amenés à venir dans nos locaux. Ils sont dans ce cas soumis aux mêmes règles que les adultes de l'Accueil de Loisirs et devront respecter les enfants. Une convention sera signée entre les deux parties.

- Intervention de l'équipe bibliothèque de la ville

3) Fonctionnement de l'accueil de loisirs

Journée type :

8h - 9h : Arrivée échelonnée des enfants

9h - 9h15 : Rassemblement des enfants par groupe puis description de la journée

9h15 - 11h15 : Activité

11h15 - 11h30 : Rassemblement + Lavage de mains

11h45 - 12h45 : Repas

13h30 - 14h : Temps calme + arrivée des enfants inscrits à la demi journée

14h - 16h : Activité

16h : Goûter en commun

17h - 18h30 : Départ échelonné de tous les enfants

4) Objectifs Pédagogique du Centre de Loisirs

« C'est un lieu de détente où l'enfant s'épanouit au travers d'activités riches et variées, dans un univers sécurisé ».

Objectifs Généraux

1. Favoriser la participation des enfants dans les activités de la vie quotidienne du centre.
2. Respecter le rythme de vie des enfants en vacances.
3. Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide nécessaire à une vie collective de qualité.
4. Favoriser l'échange entre les différents partenaires.

Objectifs Opérationnels

1. Organiser des moments de débat et de régulation
2. Instaurer des relations de confiance
3. Informer sur la nature et le déroulement des activités
4. Aménager l'espace et le matériel selon l'âge et les besoins des enfants
5. Reconnaître leurs besoins de repos, de temps non organisés
6. Accompagner les enfants dans la préparation d'activités en autonomie.
7. Élaborer des règles avec les enfants, les revoir régulièrement et les modifier si besoin.
8. Organiser des animations avec les structures alentours

5) Présentation des activités : Les Couleurs Magiques de l'Automne

Thématique

L'automne est une saison riche en couleurs, en sensations et en découvertes. Durant cette période, les enfants auront l'occasion de plonger dans l'univers magique de l'automne, où la nature se transforme et invite à l'observation, à la créativité et au partage.

À travers un programme varié et adapté à chaque tranche d'âge, l'ALSH propose des activités qui permettent d'explorer les multiples facettes de cette saison : les couleurs flamboyantes des feuilles, les saveurs gourmandes des fruits et légumes d'automne, les traditions et contes associés à cette période de l'année.

Les projets s'articuleront autour des quatre grands axes éducatifs déjà travaillés dans les établissements scolaires de la ville, afin d'assurer une cohérence pédagogique et de renforcer les apprentissages de manière ludique et vivante :

- Plurilinguisme : initiation à de nouvelles langues à travers des jeux, chansons, petites histoires et expressions du quotidien. Les enfants pourront découvrir comment on dit « automne », « feuilles », ou encore « couleurs » dans différentes langues.
- Sport : organisation de parcours sportifs, jeux collectifs, challenges adaptés aux petits comme aux grands, toujours dans un esprit de coopération et de plaisir partagé. L'automne étant une saison propice aux jeux en extérieur, les activités privilégieront le mouvement et la découverte de l'environnement.
- Art : ateliers de peinture, land art avec les feuilles et éléments naturels, bricolages inspirés des teintes automnales, création de fresques collectives. L'objectif est de permettre aux enfants d'exprimer leur imagination à travers la richesse des couleurs et des matières de la saison.
- Développement durable : sensibilisation aux gestes écoresponsables (tri des déchets, réutilisation de matériaux), découverte de la biodiversité à travers des sorties nature et activités de récup' créative. L'idée est de montrer que l'automne est aussi une saison où la nature nous apprend le cycle de la vie et le respect de l'environnement.

Ateliers et partenariats

Afin d'enrichir l'expérience des enfants, l'ALSH s'appuie sur des partenariats locaux qui apportent une dimension intergénérationnelle et culturelle précieuse :

- Ateliers cuisine intergénérationnelle avec la résidence Hessel : les enfants partageront des moments conviviaux avec les résidents autour de recettes automnales (soupes de potiron, tartes aux pommes, gâteaux aux noix...). Ces ateliers permettront de découvrir les saveurs de saison, d'apprendre quelques gestes simples en cuisine, et de renforcer le lien entre générations.
- Interventions des bibliothécaires de la ville : les enfants profiteront de séances de lecture et de contes thématiques. Les histoires, souvent issues de différentes cultures, nourriront l'imaginaire et feront voyager les enfants tout en restant connectés à la thématique automnale.

Effectifs prévus

Le centre accueillera :

- 16 enfants dans le groupe des petits (activités adaptées à leur rythme et à leur motricité).
- 24 enfants dans le groupe des grands (activités plus élaborées favorisant l'autonomie et la coopération).

Ces deux groupes permettront de proposer des animations différenciées, tout en gardant des temps communs pour renforcer la dynamique collective et favoriser l'entraide entre âges.

Objectifs pédagogiques

À travers ce projet autour des couleurs magiques de l'automne, plusieurs objectifs pédagogiques seront poursuivis :

- Favoriser la curiosité et la créativité : permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités, d'expérimenter des techniques artistiques variées et de s'émerveiller devant la beauté des transformations de la nature.
- Encourager l'ouverture culturelle et linguistique : développer une sensibilité aux différentes langues et cultures, en valorisant le plurilinguisme par des approches ludiques.
- Développer le plaisir de bouger et la coopération : renforcer la motricité, l'endurance et l'esprit d'équipe à travers des activités sportives et des jeux collectifs adaptés.
- Sensibiliser à la nature et au développement durable : apprendre à respecter l'environnement, comprendre les cycles de la nature et adopter de petits gestes écoresponsables.
- Créer du lien intergénérationnel : favoriser les échanges entre enfants et personnes âgées grâce aux ateliers cuisine, pour transmettre des savoirs, des souvenirs et des valeurs de partage.

6) Moyens :

Responsabiliser l'enfant en le faisant participer à la préparation des activités, en laissant un groupe en autonomie pour jouer ou accomplir des tâches de la vie quotidienne ou lors d'une activité.

Informier sur la nature et le déroulement des activités.

- Instaurer un temps en commun chaque matin après l'accueil afin de présenter la journée avec tous les enfants et répondre à leurs questions.
- Rappeler les temps forts, partager et informer les parents sur la journée
- Aménager des animations ludiques autour des tables pour les plus de six ans encadrées ou autonomes autour des jeux de société ou de petits travaux manuels.
- Mettre en place un temps calme systématique après le repas pour que ce moment de repos fasse partie des repères importants de la journée.
- Prendre en considération la journée type décrite dans le projet pédagogique ainsi que son déroulement.
- Adopter une attitude d'animation (observation, écoute, vue collective et individuelle) à tous moments de la journée, avec du bon sens et en accord avec l'équipe, ce qui permet de pouvoir modifier ou adapter les différents temps de la journée en fonction des besoins du groupe en priorité, sans négliger les besoins individuels.
- Responsabiliser les enfants en les faisant participer à l'organisation des activités : mise en place, rangement.
- Avoir une attitude d'animation orientée vers le « laisser-faire », laisser les plus grands en autonomie.
- Etablir ensemble les règles de vie et effectuer des rappels de ces règles en le modifiant si nécessaire.

7) Organisation de la journée

Les enfants venant en journée sont accueillis dès 8h et jusqu'à 9 h.

L'équipe d'animation assure à la fois un accueil pour les enfants et pour les parents, c'est un moment d'échanges importants. Les enfants ont à leur disposition plusieurs petits coins : une cour, un coin jeux, un coin réservé à la lecture, un coin dessins, activités manuelles... Lors de ce temps d'accueil, les enfants sont en autonomie ; les animateurs gèrent celui-ci de façon à ce que ce moment soit agréable et convivial pour tous. Des

animations diverses sont proposées ensuite en des lieux différents (décloisonnement éventuel entre groupes).

Explication de la journée

Une fois les enfants réunis, l'animateur est présent et explique le programme de la journée. Ainsi les plus jeunes auront des repères dans le temps.

Pour les plus grands il s'agira d'un temps d'échange et de discussion.

Les activités

Il ne s'agit pas pour nous de faire de l'activité pour l'activité, mais de répondre aux besoins et aux choix des enfants. En aucun cas les activités ne peuvent être une obligation. Elles permettent à l'enfant d'être en accord avec lui-même, de prendre conscience de ses possibilités, de s'épanouir, de découvrir de nouvelles potentialités, de s'ouvrir aux autres. Les enfants sont impliqués dans l'organisation de certaines activités comme la création d'un grand jeu, par exemple. Afin que petit à petit, ils deviennent acteurs de leurs loisirs. Pendant ce temps d'activité les enfants s'expriment, s'organisent, participent, découvrent, se divertissent, choisissent, prennent du plaisir, coopèrent avec les autres. Les enfants doivent respecter les règles posées par l'animateur. Les activités sportives sont proposées dans le but de développer le jeu collectif, la motricité et la coopération.

Le temps libre

Il s'agit d'un temps pour que les enfants jouent librement. L'enfant est l'initiateur de son jeu. Ce n'est pas un temps libre pour l'animateur, qui sera présent, et veille à la sécurité des enfants. Il n'est pas organisateur du jeu, mais peut jouer avec les enfants s'ils le souhaitent.

Les repas.

Les repas sont livrés par la société la minute gourmande de Ludo conformément aux règles HACCP.

Le temps de repas se déroule à l'espace jeunesse. Il n'y a pas de self. Les enfants mangent tous ensemble à 11h45. Le repas est un moment d'échange entre l'adulte, l'enfant et le groupe.

Il est nécessaire qu'il se déroule dans le calme. Les plus grands peuvent aider à l'installation des tables afin de développer l'autonomie et le partage. Les plus jeunes distribuent le pain et l'eau. Les enfants participent également au débarrassage, afin qu'ils participent à la vie quotidienne.

Le temps calme / temps de sieste pour les 3 - 5 ans

Ce temps dit « informel », permet aux enfants de se retrouver tous ensemble.

Pour cela plusieurs espaces sont proposés (coin lecture, jeux de société).

L'enfant choisi son espace, se repose, joue, se détend, prend du temps pour lui. Il s'organise librement.

L'animateur est garant du cadre en matière de sécurité, de respect de l'autre et de la gestion des différents entre enfants.

Aucune obligation de sieste peu importe l'âge de l'enfant.

Les réunions

Deux réunions par semaine sont prévues :

Le lundi pour préparer la semaine suivante et le jeudi pour faire un bilan et préparer les grands jeux hebdomadaires.

8) Règles de vie

Les règles de vie sont élaborées avec les enfants en début d'année pour les mercredis et en début de chaque période de vacances.

Les enfants ainsi que l'équipe pédagogique doivent y adhérer, sachant que certaines règles sont non négociables : aucune violence physique ou verbale n'est tolérée.

9) Hygiène, santé, sécurité

Alimentation

Chaque semaine, le menu est affiché sur le tableau extérieur réservé au Centre de Loisirs afin que les parents et les enfants puissent le consulter librement.

Les repas sont élaborés et réalisés par une société de restauration collective, servi en liaison froide.

Les repas sont des temps calmes, les enfants mangent à leur rythme.

L'équipe d'animation encourage les enfants à goûter à chaque plat.

Lorsque des enfants présentent des allergies alimentaires, le repas est fourni par les parents.

Dossiers médicaux et soins

A chaque inscription les parents remplissent une fiche sanitaire où sont stipulées les allergies, les traitements médicaux, le nom du médecin traitant et les numéros d'appel en cas d'urgence médicale. Les allergies sont affichées dans chaque cuisine mais aussi dans les salles d'activités. Les enfants atteints d'allergies alimentaires doivent bénéficier d'un PAI (projet d'accueil individualisé) : nous rencontrons les parents individuellement afin de désigner un adulte référent. Celui-ci aura en charge les repas apportés par les parents, mais aussi la trousse de médicaments et le protocole à suivre en cas de réactions allergiques. Chaque groupe possède une trousse à pharmacie pour les sorties. En fin de mois, les trousses sont vérifiées et les éléments manquants sont rajoutés à l'aide de la réserve. Nous disposons également d'une pharmacie dans la cuisine. Les soins sont notés sur le cahier de pharmacie. Ils sont réalisés par un animateur titulaire de L'AFPS. Pour les « petits accidents » nous disposons d'affaire de rechange.

10) Rôle de l'équipe d'encadrement

Le rôle de l'équipe en Centre de Loisirs est le même pour tous les membres :

Assurer la sécurité des enfants : morale, physique et affective.

Mettre le projet pédagogique en place.

Le Directeur de l'accueil de loisirs

Le directeur du centre a un rôle fondamental. Il est le garant du bon fonctionnement du centre, tant sur le plan matériel que du point de vue des moyens humains. Il doit transmettre à toute l'équipe d'animation les valeurs éducatives et le projet pédagogique. Il veille à sa bonne compréhension et application. Il rend régulièrement compte au responsable de la mairie ainsi qu'aux organismes de contrôle (DRDJS). Le directeur a également un rôle formateur, concernant le suivi des stagiaires BAFA mais aussi au quotidien avec l'équipe globale.

Le directeur doit :

- Être le moteur de l'équipe et être à son écoute, en faisant passer son énergie pour stimuler, encourager, conseiller les animateurs.
- Être le responsable légal vis-à-vis du Ministère de la Jeunesse et des Sports.
- Faire partie de l'équipe d'animation.
- Suivre par une présence active le temps de vie quotidienne des enfants
- Préparer le projet pédagogique avec les animateurs,
- Faire des bilans hebdomadaires

- Former et évaluer son équipe.
- Veiller au respect des règles de sécurité.
- Régler les problèmes matériels.
- Aider les animateurs à la mise en place des activités.
- Rencontrer les parents.
- Gérer le matériel pédagogique.
- Être en contact régulier avec les responsables de la mairie.
- Contrôler la pharmacie.

L'équipe d'animation

Elle est composée d'animateurs et animatrices, titulaires du B.A.F.A ou stagiaires, ou encore titulaire du CAP Petite Enfance conformément à la réglementation en vigueur.

L'animateur assure un rôle de référent auprès des enfants.

L'animateur doit faire passer de bons moments et de bonnes vacances aux enfants confiés à sa responsabilité et doit adopter plusieurs attitudes dans le but d'être en cohérence avec le projet pédagogique.

Pendant la journée l'animateur est :

- Directif, il met en place l'activité, explique, définit le cadre, mais laisse un champ aux propositions.
- En recul, il observe ce qui se passe, analyse, anticipe et réagit en cas de besoins.
- Il participe aux jeux, joue avec les enfants et coopère avec eux.
- Les enfants présents n'ont pas forcément choisi d'être en Accueil de Loisirs. C'est à l'animateur de faire de ce temps un réel plaisir.

L'animateur doit :

- Respecter les consignes de sécurité.
- Être présent physiquement et mentalement.
- Être enthousiaste et tolérant.
- Faire preuve de bon sens.
- Avoir du respect pour les enfants et les adultes avec lesquels il travaille.
- Respecter le matériel et son environnement.
- Réaliser les activités qu'il va proposer aux enfants dans sa préparation.
- Communiquer à l'équipe toutes modifications du programme prévu, après accord du directeur de centre.
- Participer aux activités qu'il propose : prépare, anime et range.
- S'adapter à la fatigabilité des enfants, au matériel, au temps, il doit être conscient de ses limites.

11) Les parents

L'accueil de loisirs est une structure souple qui prend en charge les enfants quand il n'y a ni nourrice, ni grands-parents, ni personne à qui les confier : le principal étant qu'ils ne soient pas seuls et de préférence avec leurs amis d'école, qu'ils soient pris en charge en journée ou en demi-journée afin qu'ils puissent choisir à leur guise, en fonction de leurs horaires de travail.

Ceci se pratique durant l'année scolaire : les mercredis et les vacances.

En effet des clubs proposent une large gamme d'activités tout au long de l'année le matin ou l'après-midi. Pendant les vacances d'été, seuls deux clubs proposent des stages, le Centre de Loisirs prend donc le relais.

Ce que nous, encadrants, attendons, c'est que les parents s'intéressent d'un peu plus près à ce que désirent leurs enfants, à leurs attentes, à leurs besoins, à leurs passions et à leurs envies afin qu'ils puissent s'épanouir dans de bonnes conditions et ce à n'importe quel âge.

Nous pensons que les parents ont un rôle à jouer dans la vie quotidienne du centre.

Nous devons établir un réel rapport de confiance entre les parents et l'équipe pédagogique, afin d'être le plus proche possible des besoins et des attentes des enfants.

Cette confiance peut se traduire par une participation active de leur part qui peut se faire de différentes manières. Nous nous tenons à l'écoute des suggestions et des remarques qui pourront faire avancer la qualité de notre Accueil de loisirs.